

PROTOCOLE SORTIES CHIENS

EN CAS DE FORTES CHALEURS > 30°C

ALERTE CANICULE JAUNE ET ORANGE

Horaire : de 10h45 à 13h00

Sortie en longe et/ou dans les parcs

Idéalement, les chiens doivent **être sortis avant le retour des salariés en pause (11h00)** afin de limiter les allers et venues alors que les Agents sont dans les box.

- entre 9h et 9h45 les agents ouvrent le refuge puis nourrissent les animaux ;
- entre 9h45 et 10h45 les agents de chenil ramassent les crottes, détrempent, ils entrent et sortent des box très fréquemment puis commencent le nettoyage des allées. Pour garantir leur sécurité, il est impératif de limiter les allers et venues.

Avant d'entrer dans une allée, les bénévoles devront impérativement vérifier qu'aucun salarié n'est présent dans un box afin de ne pas mettre en danger le personnel et les chiens (morsure accidentelle).

L'après-midi : les sorties se feront **uniquement en parcs ombragés**. N'hésitez pas à renouveler l'eau des piscines et abreuvoirs, nos loulous vous en remercieront.

Attention, **la chaleur du béton** de l'allée représente un risque réel de brûlures aux coussinets, et l'effort par une température trop élevée peut entraîner un coup de chaleur potentiellement mortel pour les chiens.

L'arrosage des box est inutile : l'eau s'évapore vite entraînant l'augmentation de l'humidité des box et rendant **l'atmosphère moins supportable pour les chiens**.

Consignes globales

- Respecter scrupuleusement les **horaires définis**.
- **Hydratation** : s'assurer que chaque chien dispose d'eau fraîche en parc et dès son retour au box.
- Privilégier les **zones ombragées** et garder une allure calme pendant les sorties.

- Adapter la **durée de la sortie** au chien et à la chaleur.
- En cas de **signe de coup de chaleur** (halètement intense, fatigue soudaine, salive épaisse, démarche anormale), **interrompre immédiatement la sortie** et prévenir un salarié.

Pendant toute la durée d'application du protocole, on limitera l'administration de friandises : **aucune distribution de frisbee ne sera donc possible.**

Pour des raisons de sécurité, la sociabilisation des chiens craintifs ne peut pas avoir lieu le matin. **La sociabilisation n'aura donc également pas lieu** pendant toute la durée d'application du protocole

Les prédictions météo n'étant pas toujours fiables avec quelques jours d'avance, consultez la météo le matin même et n'hésitez pas à demander confirmation sur la possibilité de sortir un chien à votre arrivée au refuge.

Ce protocole a pour but d'assurer **la sécurité et le bien-être des animaux et des bénévoles.**

Merci pour votre vigilance et votre implication quotidienne

PROTOCOLE SORTIES CHIENS

EN CAS DE **CANICULE** - **ALERTE ROUGE**

Pour rappel, d'après Météo France, une **canicule** est définie comme une période prolongée de **fortes chaleurs**, généralement **au moins trois jours et trois nuits consécutifs**, durant lesquels les températures **ne redescendent pas suffisamment la nuit** pour permettre au corps de récupérer.

Ce protocole pourra être **déclenché à la discrétion de la directrice du refuge et/ou de la vétérinaire SPA**, même en dehors d'une canicule officiellement déclarée. Vous serez alors prévenu en amont au plus tard 24h avant.

En dehors des périodes de canicules rouge référez-vous au protocole « Fortes chaleurs >30°C » qui est aussi applicable en cas d'alerte canicule jaune ou orange.

Horaire des sorties : de 9h00 à 11h00

Canicule ROUGE : Sorties uniquement en parcs ombragés. N'hésitez pas à renouveler l'eau des piscines et abreuvoirs

- Les premiers chiens doivent **impérativement être sortis avant le début du nourrissage** effectué par les salariés à **9h15**.
- Idéalement, les chiens suivants doivent **être sortis avant le retour des salariés en pause** (11h00) afin de limiter les allées et venues alors que les Agents sont dans les box.

En cas de décalage des horaires des salariés (possible mais non systématique en cas Plan canicule ROUGE) : les sorties devront être **avancées de 8h00 à 10h00**. Vous serez informés au plus tard la veille.

Avant d'entrer dans une allée, les bénévoles devront impérativement vérifier qu'aucun salarié n'est présent dans un box afin de ne pas mettre en danger le personnel.

✗ Aucune sortie ne sera autorisée l'après-midi pendant toute la durée d'application du protocole canicule. Les températures étant les plus élevées en seconde partie de journée, **toute sortie, même courte ou en zone ombragée, est formellement interdite**. En effet, la chaleur du béton de l'allée représente un risque réel de brûlures aux coussinets, et l'effort par une température trop élevée peut entraîner un coup de chaleur potentiellement mortel pour les chiens.

Consignes globales

- Respecter scrupuleusement les **horaires définis**.
- **Hydratation** : s'assurer que chaque chien dispose d'eau fraîche en parc et dès son retour au box.
- Privilégier les **zones ombragées** et garder une allure calme pendant les sorties.
- Adapter la **durée de la sortie** au chien et à la chaleur.
- En cas de **signe de coup de chaleur** (halètement intense, fatigue soudaine, salive épaisse, démarche anormale), **interrompre immédiatement la sortie** et prévenir un salarié.

Les prédictions météo n'étant pas toujours fiables avec quelques jours d'avance, **consultez la météo le matin même**.

En cas de doute n'hésitez pas à demander confirmation sur la possibilité de sortir un chien à votre arrivée au refuge.